

Mauve

N° 413

2026 Mars
Avril

Contacts



**Élections municipales
15 et 22 mars**

**À la une
Samedi 11 avril
Carnaval de la ville**



■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

L'interlocuteur unique
pour tous vos travaux



AGENCE CONFLANS – FLINS – ORGEVAL
279 rue Charles de Gaulle - 78410 FLINS SUR SEINE

Marion LEMAIRE-BRIAT

06 66 07 07 34

FRANCHISE FINANCIÈRE ET JURIDIQUEMENT INDÉPENDANTE - PRESTA BATT LEMARE - RCS VERSAILLES 388437018013 - SASU AU CAPITAL SOCIAL DE 1000€ - UNE MARQUE DU GROUPE HEXAOM

optimhome
immobilier



*Mon mandat pour Maule !
Vendre votre bien
tout simplement !*

Lise Guinot

Votre Consultante
en immobilier à **MAULE**

☎ **06 15 64 02 32**

✉ lise.guinot@optimhome.com

RSAC N°822138988



JARDINS MAULOIS

Votre élagueur/paysagiste à Maule !

Florian Padel

06 40 60 53 10

**ELAGAGE, ABATTAGE DES ARBRES, TAILLE DES HAIES,
DESSOUCHAGE PAR ROGNAGE, DEBROUSSAILLAGE DES JARDINS,
BROYAGE ET EVACUATION DES DÉCHETS VERTS.**

jardinsmaulois@gmail.com • www.jardinsmaulois.fr

DEVIS GRATUIT, DÉPLACEMENT 7J/7



REDUCTION CREDIT D'IMPÔT
50 %

20% de remise sur le contrat
d'entretien chaudière
et climatisation*
CODE PROMO 2425**

DEPUIS 2008

**CONTRATS
D'ENTRETIEN
DÉPANNAGE
& SAV**



**Tous systèmes de chauffage
gaz, fioul & propane.
Pompes à chaleur & climatisation.
Nettoyage réseau radiateurs
& plancher chauffant.**

01 34 87 46 48 www.edgs78.com

SAV AGRÉÉ



QUALITÉ • COMPÉTENCES • EFFICACITÉ

13 BOULEVARD PAUL BARRE 78580 MAULE



Clément Larcher
Audioprothésiste Diplômé d'État

**Un professionnel au service
de votre santé auditive**

Nos services

- Bilan auditif* gratuit
- Appareillage sur mesure
- Embouts et bouchons de protection
- Entraînement auditif
- Suivi et réglage illimité
- Reste à charge 0€**

Nos aides auditives

Contour d'oreille Écouteur déporté Intra-auriculaire

* à but non médical - ** dans le cadre du dispositif 100% santé

LARCHER
SANTÉ AUDITIVE

**Centre auditif
indépendant**

Espace santé Louis Pasteur
406 rue du Maréchal Foch
78630 Orgeval

✉ orgeval@larchersanteauditive.fr

☎ **01 39 11 10 59**

📍 Larcher Santé Auditive

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi matin sur rdv

Prenez rendez-vous sur

Doctolib



dyapason
AUDIOPROTHÉSISTES PAR PASSION

www.larchersanteauditive.fr



***La démocratie devrait
assurer au plus faible les
mêmes opportunités qu'au
plus fort.***

Mohandas Gandhi

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections des conseillers municipaux et du maire. Laissons la parole à ceux qui ont écrit sur cette fonction, aussi magnifique que difficile.

Léon Bourgeois tout d'abord dans son « Discours aux maires de France » :

*« Le maire n'est pas un administrateur lointain.
Il est la République au coin de la rue.
C'est vers lui que l'on se tourne quand tout vacille,
quand la règle est obscure,
quand la détresse est trop lourde pour être portée seule.
Il n'exerce pas seulement une autorité,
il assume une responsabilité morale.
Entre l'État et les citoyens,
il est le lien vivant,
le gardien du bien commun
et le premier serviteur de la commune. »*

Un point de vue confirmé par Jules Simon dans son ouvrage « Le maire » :

*« Le maire est l'homme de tous.
Il appartient à chacun sans cesser d'être lui-même.
Il est le confident des misères, l'arbitre des conflits,
le défenseur des intérêts communs et parfois le consolateur des peines privées.
Il doit écouter avant de décider,
comprendre avant de juger,
servir sans se servir.
Sa grandeur n'est pas dans l'éclat,
mais dans la constance,
dans cette présence quotidienne
qui fait que la République a un visage. »*

Les 15 et 22 mars seront l'occasion de confirmer votre attachement à notre belle démocratie, en exerçant ce droit de vote confié à chacun, où chaque voix compte à égalité.

Les 15 et 22 mars, vous désignerez l'équipe qui pilotera la commune en votre nom pour les six et peut-être sept prochaines années. Ne laissez pas d'autres choisir pour vous, exercez votre droit, votre devoir, votez !

Olivier Leprêtre

Maire de Maule
Vice-Président de Gally-Mauldre

Sommaire

P.3 Édito

Maule'Actu

P.5 Événements

P.8 Instants Maulois

P.9-15 S'informer

P.16 Emploi



Maule'En action

P.17 Décryptage - Vote par procuration : mode d'emploi

P.18 À votre service

P.19 Ils font Maule

P.20-23 Dossier - Journée internationale des droits des femmes

P.24-25 En chantier



Maule'Culture

P.26-27 Il était une fois

P.28-29 Se cultiver

Maule'Pratique

P.30-31 Sortir

P.32 À noter

P.32 Le carnet

Paroles mauloises

P.33 Tribunes libres

P.34 On vous répond



Retrouvez votre mairie en ligne !



Site internet : maule.fr



Facebook : Mairie de Maule



Instagram : [maule_yvelines](https://www.instagram.com/maule_yvelines)



Application mobile : Maule
(Android et iOS)

Newsletter :



Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :

Olivier LEPRETRE - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Anne-Lise LEBRUN, Solenne NOSTRADAMUS, Julie HETROY, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Régie publicitaire :

LVC Communication
Frédéric FARAGO : 06 11 59 05 32

Impression :

IJT - 78920 ECQUEVILLY
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié.

Distributeur :

E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :

Service communication

Photos :

Centre de loisirs - ACIME - Marcel MOUQUET - Jean TIPHAINE - G. Lebrasseur - Service communication de la Mairie de MAULE - Flaticon.com - Freepik.fr - IA

Tirage :

3 050 exemplaires
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Partenaires : certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.

Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.



Carnaval des mythologies : entre héros, déesses et créatures !

Comme chaque année, le Carnaval fait son grand retour à Maule. Le samedi 11 avril, à partir de 14h, la ville remontera le temps à l'époque des légendes et des dieux anciens à l'occasion d'un grand défilé placé sous le thème des mythologies du monde.

Mythologies grecques, nordiques, égyptiennes, romaines, mésopotamiennes, aztèques, mayas, africaines ou asiatiques... Toutes les civilisations seront à l'honneur pour un moment festif, créatif et intergénérationnel.

Le départ du défilé est prévu à 14h depuis la Résidence Dauphine. Les participants parcourront les rues de Maule en musique, accompagnés de l'association Batuk'Mélé, dont les percussions rythmeront la marche. Les chars, confectionnés par les services périscolaires, les associations de parents

d'élèves et les bénévoles viendront enrichir le cortège de couleurs et d'imagination.

À l'issue du défilé, un concours des plus beaux costumes se tiendra dans la cour de l'école René Coty. Quatre catégories permettront à chacun de participer : les tout-petits, les enfants, les ados/adultes et les familles. Le jury sera particulièrement attentif au respect du thème mythologique et au caractère fait main des costumes. Cadeaux à la clé pour les gagnants de chaque catégorie !

Pendant le concours, un stand de crêpes sera tenu par la FIPem.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer l'imaginaire, la créativité et la convivialité !

Inscription au concours

- Par mail : contact.mairie@maule.fr
- Par téléphone : 01.30.90.49.17/12

Merci de préciser le nom, le prénom, l'âge et les coordonnées de chaque participant.



13 janvier - Galette de la crèche

Une belle matinée de partage avec les enfants et les assistantes maternelles de la crèche familiale à l'occasion de la galette : dégustation, musique, danse et bonne humeur étaient au rendez-vous !



19 janvier - Galette des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale de Maule a eu le plaisir de convier ses aînés à la traditionnelle galette.

Ce moment convivial a été l'occasion de partager un temps d'échange chaleureux autour de la galette et de célébrer ensemble le début d'année.



21 janvier - La bibliothèque et les Nuits de la lecture

À cette occasion et à la lumière des candélabres, vous avez profité de la fin du jour et de la magie des histoires racontées. Dans cette presque pénombre, Céline a lu au gré de vos envies, des histoires que vous choisissez toujours avec attention et que vous avez pris le temps de lire ensemble pour célébrer la lecture et ses imaginaires. Merci à vous d'être venus tenter l'expérience et d'en être ressortis ravis !



22 janvier - Loto de la nouvelle année

Le campus Le Buat a accueilli le loto de la nouvelle année, organisé avec l'implication des jeunes, en partenariat avec le CCAS.

Cet événement a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance festive et chaleureuse.

24 janvier - Quand Queen s'invite à Maule



Le groupe Save the Queen a plongé les 350 spectateurs présents dans la légende Queen pendant les 2h de concert. Une ambiance très rock, une présence incroyable sur scène et un show de lumières ont ravi les participants.

Ces cinq artistes ont revisité les versions live et très rock de Freddie Mercury et de sa bande, partageant avec émotion des chansons phares comme des titres plus connus par les amateurs.

Jouant avec la participation du public, le groupe a rendu hommage à ce monument du rock.

« Show must go on » pour 2026 !

Équipe technique municipale et bénévoles de l'association se sont entr aidés pour offrir un accueil et un spectacle de qualité à l'ensemble des spectateurs.



2 au 9 février - Crêpes party à la crèche familiale !

Les crêpes party ont été organisées à la crèche familiale du 2 au 9 février 2026, réunissant les enfants, les assistantes maternelles et les parents.

Un moment de partage, convivial et gourmand autour de la dégustation des crêpes. Merci aux enfants apprentis cuisiniers pour leur participation à la confection de la pâte à crêpes.

Hommage à Isabelle MARTINEAU, née BARBARY

Le mot de l'association des commerçants de Maule

Les commerçants de notre association tiennent à exprimer leur profonde tristesse suite au décès d'Isabelle (IB Coiffure).

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à tous ceux qui ont eu la chance de la connaître.

En ces moments douloureux, nous leur témoignons tout notre soutien et notre solidarité.

Son engagement, sa gentillesse et sa présence manqueront à notre communauté.

Le mot de la municipalité

La commune a appris avec une profonde tristesse le décès d'Isabelle, coiffeuse appréciée et installée parmi nous depuis de nombreuses années. Par son professionnalisme, sa gentillesse et son écoute, elle avait su créer des liens sincères avec ses clients et les Maulois.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances et tout notre soutien dans cette épreuve.





La santé par le sport

Il est prouvé depuis longtemps que l'activité physique protège notre corps et nous permet de mieux nous défendre contre les maladies et leurs conséquences.

Quelques chiffres

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 31% des adultes sont en dessous des seuils d'activité physique recommandée. En 2035, ce chiffre sera de 35%. Plus de deux milliards d'humains seront donc sédentaires !

En France, 50% des Français sont en surpoids, dont 17% sont en situation d'obésité. Chez les enfants, plus de 20% d'entre eux (de 6 à 17 ans) sont en surpoids, dont 5,4% en situation d'obésité. En termes d'activité physique, 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations.

Les conséquences de la sédentarité

Les personnes qui ne pratiquent pas assez d'activité physique présentent un risque de décès augmenté de 20 à 30%. Ils risquent davantage de contracter des maladies cardiaques, métaboliques (diabète de type 2), neurologiques (troubles de l'équilibre, pertes de mémoire), psychiques (dépression), osseuses (fractures, ostéoporose), cancéreuses (sein, colon...).

Les causes de la sédentarité

La sédentarité correspond au temps passé assis ou couché, sans mouvement conduisant à une dépense d'énergie.

Notre mode de vie peut nous amener à devenir sédentaire : temps passé devant les écrans, prise de poids liée une nourriture inadaptée (trop grasse, trop sucrée), utilisation de transports passifs (voitures, trottinettes électriques...).

Les bienfaits de l'activité physique

Pratiquer une activité physique peut prémunir des maladies cardio-métaboliques (diabète, obésité...), soulager certaines maladies chroniques, favoriser de meilleures réponses aux traitements contre le cancer et diminuer les récives, améliorer l'état psychique et le bien-être en général.

Les moyens de lutte

L'OMS et les programmes nationaux français encouragent à pratiquer la marche rapide :

- Pour les adultes : au moins 30 minutes par jour, au minimum 5 fois par semaine.
- Pour les enfants : au moins 60 minutes par jour, y compris pour les adolescents.

De manière générale, il faut réduire le temps total quotidien passé assis, se lever et marcher quelques minutes au moins toutes les deux heures.

EN 2 MOTS

ENVIRONNEMENT



Rouler en toute sécurité avec Vélosur

Vous hésitez à reprendre un peu d'activité physique à vélo ? Votre vélo est « oublié » chez vous, vous ne savez pas s'il est encore en état de marche ? Vous craignez la circulation automobile quand vous êtes à vélo ? Vous aimeriez avoir un vélo fiable ? Vous ne voulez pas être seul(e) pour rouler à vélo ?

Rencontrez les bénévoles de Vélosur les derniers samedis du mois à 13h45 devant leur local situé place des fêtes (derrière la maison médicale) !

Plus d'infos : <https://www.ctm-maule.fr>

Bouger à Maule

La commune a la chance de compter près de 25 associations sportives pouvant vous aider à reprendre ou à poursuivre une activité physique, grâce à l'engagement de leurs bénévoles, leurs enseignants et aux installations sportives. Même en présence d'une pathologie, il est possible de pratiquer une activité adaptée à vos capacités.

Vous pouvez également profiter des 20 km de chemins balisés autour de Maule pour marcher seul ou entre amis. Le parc Fourmont, avec ses sentiers de promenade et ses équipements de fitness, constitue une autre option idéale pour rester actif.

À partir du 9 mars 2026
Pour la petite section



Inscription scolaire : mode d'emploi

À partir du 9 mars 2026, les inscriptions pour la petite section (enfants nés en 2023) pourront se faire en ligne via l'Espace citoyen, disponible sur le site internet de la ville ou en scannant le QR Code suivant.

1 Rendez-vous sur le site internet de la ville



Maule
<https://www.maule.fr>

et cliquez sur l'icône « espace familles ».

2 Créez votre espace personnel

Afin de bénéficier de tous les services de l'Espace citoyen, vous devez créer un espace personnel.

À la fin de votre inscription, il vous sera demandé de choisir un **identifiant** et un **mot de passe**. Ils vous serviront à vous connecter par la suite.

Retrouvez un tuto vidéo en scannant le QR Code suivant.



3 Déclarez votre entourage

Une fois identifié, vous accéderez à votre espace personnalisé. Il faudra **déclarer votre entourage** pour pouvoir y retrouver toutes les informations qui concernent les activités de vos enfants et avoir la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne.

À l'issue de cette étape, une **validation de la mairie** sera nécessaire avant de pouvoir procéder à l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant.

Retrouvez un tuto vidéo en scannant le QR Code suivant.



4 Renseignez votre dossier administratif et votre dossier santé

Il faudra également remplir votre « **dossier administratif** » et votre « **dossier santé** » en cliquant sur les icônes correspondantes, avant de pouvoir procéder à l'inscription de votre enfant.

Retrouvez un tuto vidéo en scannant le QR Code suivant.



5 Effectuez une inscription scolaire

Pour effectuer l'**inscription scolaire** de votre enfant, il vous suffit de cliquer sur l'icône correspondante dans votre espace famille, de remplir les informations demandées et de fournir les documents requis.

Vous recevrez par e-mail une attestation d'inscription sur les listes scolaires.

Retrouvez un tuto vidéo en scannant le QR Code suivant.



À noter

- Cette procédure d'inscription n'est valable que pour la petite section. **Ne réalisez pas une nouvelle inscription scolaire** si votre enfant est déjà enregistré dans nos fichiers : il sera automatiquement inscrit au niveau supérieur.

- **Pour les inscriptions au périscolaire et à la cantine pour la rentrée 2026/2027**, les démarches seront ouvertes sur l'Espace citoyen dans le courant du mois de juin.

Besoin d'aide ?

Contactez le service scolaire :

Julie Souchu
jsouchu@maule.fr

EN 2 MOTS

CULTURE



Stages des Beaux-Arts

En mars et en avril, l'association des Beaux-arts vous propose plusieurs stages.

Stages enfants

Loisirs créatifs - du 20 au 24 avril de 13h30 à 16h.

Adhérents : 75€, non-adhérents : 80€.

Infos : Eugénie Riou
(06 07 88 12 70)

Stage adultes

Modelage - deux stages vous sont proposés :

- 16 mars (9h30/12h30, puis 13h30/16h30) et 19 mars (9h/13h)

- 13 avril (9h30-12h30, puis 13h30-16h30) et 16 avril (9h/13h)

Adhérents : 75€, non-adhérents : 85€.

Thème : sous les doigts. Travail de l'argile et autres matériaux.

Arts-plastiques - deux stages vous sont proposés :

- 17 mars (peinture et collages)

- 14 avril (mosaïque)

Adhérents : 45€, non-adhérents : 50€.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Chaque année, près de 65 000 repas sont préparés dans les cantines scolaires de Maule, représentant environ 30 tonnes de nourriture. Pourtant, près de 10 % de ces aliments sont jetés. Ce gaspillage alimentaire est à la fois un enjeu environnemental, économique et éducatif, auquel la commune a décidé de s'attaquer concrètement.

Jeter de la nourriture, c'est gaspiller l'eau, l'énergie, le travail des producteurs et des cuisiniers, tout en générant un coût pour la collectivité. Face à ce constat, une réflexion a été engagée avec les équipes éducatives afin de mieux comprendre les causes de ces pertes et d'identifier des solutions efficaces.

Grâce au nouveau contrat avec la société Elior, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre : proposition de petites ou de grandes portions selon l'appétit des enfants, installation de tables de tri avec des balances, tri des biodéchets, « commissaires du goût » (à chaque fin de repas, trois à cinq enfants volontaires et différents chaque midi évaluent la qualité des menus).

Ces initiatives commencent à porter leurs fruits. Clément, élève de CM1 à l'école Charcot, témoigne : « Maintenant on pèse nos déchets. L'autre fois, la poubelle a indiqué 7,4 kg, j'ai trouvé que ça faisait beaucoup.

J'aime manger à la cantine et surtout quand il y a du saucisson et le yaourt banane-fraise. » Bahija, agent de restauration, observe également des changements dans le comportement des élèves : « en les encourageant simplement à goûter, grâce à des portions mieux adaptées, parfois en très petites quantités, les élèves se sentent davantage respectés. Cette approche les amène d'ailleurs, pour certains, à venir se resservir spontanément ». Julie, responsable du service Scolaire/Périscolaire se félicite : « Ce nouveau marché permet de mieux adapter les quantités et d'éviter le gaspillage grâce à des cycles vertueux : on consomme moins et on trie davantage. Les efforts des enfants sont du gagnant-gagnant ».

Réduire le gaspillage alimentaire dans nos cantines est un défi collectif : élus, agents, parents et enfants ont chacun un rôle à jouer. Ensemble, faisons de nos cantines des lieux exemplaires !

EN 2 MOTS

SOLIDARITÉ



Octobre rose : un élan de solidarité renouvelé

Dans le cadre d'octobre rose, le CCAS renouvelle sa solidarité, avec la confection de coussins cœur et le lancement d'un nouveau projet en faveur des personnes stomisées*.

Ces coussins, conçus pour les femmes ayant subi une chirurgie du sein, sont placés sous le bras afin de soulager les douleurs post-opératoires.

Calendrier 2026 :

- De juin à août : réalisation de patrons de coussins cœur.
- Septembre : deux ateliers de rembourrage et de consolidation.
- Octobre : remise des coussins cœur.

Le patron de ces coussins est disponible au CCAS. Les personnes ne souhaitant pas coudre peuvent participer par des dons de tissus en coton et de ouate.

Le CCAS engage également une nouvelle action solidaire : la confection de poches pour stomies. Ces poches permettent de masquer discrètement l'appareillage médical et de préserver la dignité des personnes stomisées. Le patron de ces poches est, lui aussi, disponible au CCAS.

Les créations seront remises aux hôpitaux et associations partenaires.

**la stomisation est une intervention chirurgicale qui consiste à créer une ouverture artificielle entre un organe interne et la surface de la peau*



Déchets sauvages : stop aux incivilités !

Pour se prémunir des dépôts sauvages en dissuadant les délinquants potentiels, la ville met désormais en place une amende pour lutter contre ces comportements. Ces incivilités obligent nos services techniques à retirer les déchets, ce qui représente un coût important pour la collectivité.

Le dépôt sauvage de déchets, sur un terrain public ou privé, est interdit. Afin de lutter contre ces pratiques, la Ville a mis en place une amende spécifique à l'encontre des contrevenants. Toute personne qui abandonne des déchets de manière illégale s'expose désormais à des sanctions beaucoup plus importantes que par le passé.

En cas de flagrant délit de dépôt sauvage sur la commune, des poursuites peuvent être engagées. Elles peuvent être pénales, prévues par le Code pénal et le Code de l'environnement, ou administratives, prononcées par le maire dans le cadre de cette amende municipale.

Concrètement, après avoir informé le contrevenant, le maire peut lui

adresser une mise en demeure lui demandant de retirer les déchets dans un délai d'un mois. En l'absence de régularisation, un arrêté de sanction est appliqué. Les frais de nettoyage et d'enlèvement restent à la charge du contrevenant.

Les services municipaux peuvent alors procéder d'office à l'enlèvement des déchets. Le coût facturé correspond au coût réel de l'intervention, majoré d'une pénalité forfaitaire de 1 500€ par intervention.

La vigilance et le civisme de tous sont essentiels pour préserver notre environnement et le cadre de vie. La Ville rappelle que les dépôts sauvages ne resteront plus impunis.



EN 2 MOTS

ENVIRONNEMENT



Des questions sur la gestion de vos déchets ?

Depuis le début de l'année, la communauté de communes Gally Mauldre exerce directement la responsabilité de la collecte des déchets ménagers.

Contact : Katy Mussini

01.89.02.03.73

gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr

ENVIRONNEMENT



Déchèterie : les bonnes pratiques

Depuis 2026, Maule est rattachée à la déchèterie d'Aubergenville, suite au marché négocié par la Communauté de communes Gally Mauldre.

Chaque passage à la déchèterie est facturé 28€ à la collectivité. Il est donc important de regrouper ses passages pour limiter les dépenses et ne pas impacter le taux de taxe sur les ordures ménagères.



Indésirables au jardin : une vigilance toute particulière au printemps

Avec l'arrivée du printemps, la nature se réveille progressivement. Mais cette reprise de la végétation s'accompagne aussi du retour de certains indésirables qu'il convient de surveiller attentivement dès les mois de mars et avril. Parmi eux, trois espèces nécessitent une vigilance particulière : la pyrale du buis, la chenille processionnaire et le frelon. Un repérage précoce et des actions adaptées permettent de limiter leur impact, tant sur les jardins que sur la santé humaine.

La pyrale du buis : un danger pour les haies

La pyrale du buis est un papillon nocturne dont les chenilles peuvent détruire un buis en quelques semaines. Dès le début du printemps, il est important d'inspecter régulièrement les buissons. Les signes d'alerte sont des feuilles grignotées, des toiles soyeuses et la présence de petites chenilles vertes à tête noire.

En cas de détection précoce, un ramassage manuel peut suffire. Des traitements biologiques à base de *Bacillus thuringiensis*, à appliquer uniquement lorsque les chenilles sont présentes, sont efficaces et respectueux de l'environnement. La pose de pièges à phéromones permet, quant à elle, de surveiller les périodes de vol des papillons. Et n'oubliez pas d'attirer les mésanges qui en sont friandes !

Les chenilles processionnaires : un risque sanitaire

Redoutées pour leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin (et du chêne) représentent un danger pour l'homme et les animaux domes-

tiques. Dès la fin de l'hiver et au début du printemps, elles quittent les arbres en procession pour s'enfouir dans le sol. C'est à ce moment qu'intervient le piégeage dont l'objectif est de capturer les chenilles avant qu'elles ne s'enfouissent. Chaque année, le service des espaces verts mène cette opération sur les arbres de l'espace public.

La présence de nids soyeux blancs dans les pins doit alerter. Il est fortement déconseillé de manipuler les chenilles ou les nids sans protection. L'intervention de professionnels est recommandée pour l'échenillage ou la destruction des nids. Et n'oubliez pas la pose d'éco-pièges ! En cas de contact, il est conseillé de consulter rapidement un professionnel de santé ou un vétérinaire.

Frelons : attention aux nids précoces

Au printemps, les reines frelons sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids, souvent de petite taille à cette période. C'est le moment idéal pour agir et repérer les anciens nids grâce à l'absence de feuilles en trop grand nombre dans les arbres. Les nids primaires se trouvent fréquemment dans des abris, cabanons, avancées de toit ou haies.

Toute tentative de destruction doit être réalisée avec prudence. Les frelons peuvent se montrer agressifs et les piqûres sont dangereuses, notamment pour les personnes allergiques. Là encore, le recours à des professionnels est recommandé.

Prévenir et agir collectivement

Observer régulièrement son jardin, signaler les nids ou foyers suspects et éviter les interventions risquées sont des gestes essentiels. La lutte contre ces nuisibles est plus efficace lorsqu'elle est collective et anticipée. En restant attentifs dès le printemps, chacun contribue à la préservation de son cadre de vie et à la sécurité de tous.

Qui contacter ?

- La mairie pour signaler un nid ou une infestation sur l'espace public.
- Une entreprise spécialisée ou agréée pour toute intervention sur une propriété privée.
- Les pompiers uniquement en cas de danger immédiat pour les personnes.

Taille et élagage :

une pause nécessaire pour préserver la biodiversité

Au printemps, jardins, parcs et espaces verts semblent reprendre vie. Pourtant, derrière cette effervescence naturelle se joue une période particulièrement fragile pour de nombreuses espèces d'oiseaux. À l'heure où l'entretien des haies et des arbres est souvent envisagé, il est essentiel de rappeler pourquoi une pause s'impose pour respecter le rythme du vivant.

Chaque année, du 15 mars au 31 juillet, la nature entre dans une période clé : celle de la nidification. Elle correspond à l'action, pour les oiseaux, de construire un nid, d'y pondre leurs œufs et d'élever leurs petits. Cette phase est essentielle à leur cycle de vie et conditionne directement la survie de nombreuses espèces.

C'est pourquoi l'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande aux collectivités, aux professionnels et aux particuliers d'éviter la taille des haies et des arbustes ainsi que l'élagage des arbres durant cette période. Ces interventions peuvent en effet déranger ou déloger les oiseaux nicheurs, provoquer l'abandon des nids et entraîner la disparition d'espèces déjà fragilisées.

Les haies, les arbustes et les arbres jouent un rôle majeur pour la bio-

diversité. Ils constituent des refuges indispensables, des lieux de reproduction, mais aussi des sources de nourriture et des corridors écologiques pour de nombreux animaux. Préserver ces milieux naturels, même temporairement, permet de maintenir l'équilibre des écosystèmes et de favoriser la richesse de la faune locale.

Respecter cette pause dans les travaux de taille et d'élagage est un geste simple, mais essentiel. En adoptant des pratiques plus respectueuses du vivant, nous participons collectivement à la protection des oiseaux nicheurs. Chacun, à son échelle, a un rôle à jouer dans la préservation des espèces et de notre environnement.

EN 2 MOTS

ENVIRONNEMENT



Recyclage des sapins de Noël : le bilan

Cette année, 696 sapins ont connu une seconde vie : collectés et broyés par nos services techniques, ils ont ensuite été valorisés par la société SEPUR pour devenir du compost.

Une belle action en faveur de l'environnement !





GeM Emploi : le retour de Job Win !

Le mercredi 25 mars, la salle des fêtes de Maule accueillera Job Win, le Salon de tous les emplois, un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent donner un nouvel élan à leur carrière. L'événement se tiendra de 10h à 12h30 puis de 14h à 16h.

Que vous cherchiez à faire évoluer votre carrière, créer votre entreprise, trouver un emploi, un stage, une alternance, un job d'été ou une formation, ce salon est fait pour vous.

Organisé par GeM Emploi en partenariat avec la communauté de communes Gally-Mauldre, le salon réunira cette année encore de nombreuses entreprises et organismes, proposant une grande diversité de métiers et une belle liste d'offres d'emploi.

C'est l'occasion idéale pour échanger directement avec des recruteurs, découvrir de nouvelles opportunités et «booster» votre parcours professionnel. Ne manquez pas cette chance unique de donner un nouvel élan à votre avenir professionnel !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.jobwin.org

L'association GeM Emploi (Gally et Mauldre Emploi) aide les personnes en recherche d'emploi et également les entreprises à trouver le bon profil sur les 11 communes de la communauté de communes Gally-Mauldre ainsi que sur Aulnay-sur-Mauldre.

Contact GeM Emploi

Conseillère : Mathilde Gaborieau
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

En relation avec Dynam Jeunes, la mission locale de Gally-Mauldre, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

GeM Emploi est une organisation de l'intercommunalité de Gally-Mauldre.



POSTES À POURVOIR

Liste des offres à jour sur :
gem-emploi.org

Proche Maule

- Employé station-service
- Infirmier DE
- Responsable administratif semences
- Psychologue
- Employé commercial
- Auxiliaires/Assistants de vie
- Mécanicien automobile
- Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)/ Assistante d'Éducation de Vie Scolaire (AEVS)

Proche Feucherolles

- Agent de fabrication en industrie graphique
- Aide-Pâtissier
- Chef de projet junior - Stage
- Vendeur univers épicerie/ barbecue
- Vendeur conseil en jardinerie
- Chargé éditorial réseaux sociaux - Stage/Alternance
- Assistant opération/courtage en assurances - Alternance
- Directeur de crèche

Proche Saint-Nom-La-Bretèche

- Spa praticienne
- Responsable adjoint caisse - cueillette
- Chef d'équipe fontainerie
- Assistant accueil petite enfance
- Ingénieur maintenance et d'application
- Ravaleur
- Chef d'exploitation
- Monteur de réseaux électriques

Tous les postes conviennent pour femme ou pour homme.

Vote par procuration

mode d'emploi

Vous serez absent(e) le jour du vote ? Vous pouvez désigner un électeur pour voter à votre place. Donnez procuration le plus tôt possible pour être sûr de pouvoir voter !

⚠ L'électeur chargé de voter à votre place ne peut détenir qu'une seule procuration en France le jour du vote.

1. Choisir un électeur

L'électeur votera à votre place dans **votre bureau de vote**

Vous devez connaître :



sa date de naissance et son numéro d'électeur

OU



sa date de naissance, ses prénoms, son nom et sa commune de vote

2. Comment faire une procuration ?



Option 1 : formulaire en ligne et déplacement

- Remplissez le formulaire sur maprocuration.gouv.fr.
- Vous recevrez votre référence de demande par mail.
- Rendez-vous en commissariat ou en gendarmerie avec un justificatif d'identité et la dite référence.



Option 2 : formulaire papier à imprimer

- Imprimez le formulaire sur maprocuration.gouv.fr.
- Rendez-vous en commissariat ou en gendarmerie.



Option 3 : formulaire en ligne avec France Identité

- Téléchargez l'application « France identité » sur votre téléphone.
- Créez votre identité numérique (*besoin de votre carte d'identité format carte bancaire et d'un compte France Connect*)
- Faites la demande de certification.
- Rendez-vous dans une mairie habilitée pour la faire certifier.
- Faites la procuration sur maprocuration.gouv.fr. Vous pourrez la valider via « France identité ».



Option 4 : formulaire sur place

- Remplissez votre procuration en commissariat ou en gendarmerie.

Validité de la procuration



Lorsque vous remplirez le formulaire, vous devrez indiquer l'élection, sa date et si la procuration concerne le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les deux tours.

Agenda



Les élections municipales 2026 auront lieu les :

15 et 22 mars 2026



« J'ai redoublé ma petite-section pendant 25 ans ! »

La formule fait sourire, et elle résume à merveille la carrière de Valérie Litalien, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), qui s'apprête à refermer le grand cahier de 25 années passées au service des tout-petits de notre commune. Derrière cette phrase pleine d'humour se cache un métier exigeant, encore trop méconnu, et une femme profondément investie dans sa mission. Toute l'équipe municipale la remercie pour son professionnalisme, son engagement et son humanité qu'elle a su conserver tout au long de sa carrière. Bonne et heureuse retraite !

Une reconversion guidée par le cœur

Arrivée à Maule en 2000 après une reconversion professionnelle, Valérie ne doit rien au hasard. « J'ai commencé en tant que stagiaire en grande section maternelle après avoir passé le CAP petite enfance et le concours de la fonction publique », explique-t-elle.

Elle demanda la petite section par la suite. Un choix déterminant. « J'apprécie particulièrement ce niveau car nous développons un attachement très fort avec les enfants. »

Car la petite section, c'est un monde à part. C'est souvent la première séparation avec la famille, le passage de la crèche ou du cocon familial à la vie en collectivité. « On doit leur apporter à la fois du réconfort, une très grande écoute, tout en leur apprenant à vivre ensemble et à gagner en autonomie. »

À cet âge, tout est découverte. Tout est apprentissage. « Ils se développent

très vite et ont une soif d'apprendre extraordinaire. »

Un métier de l'ombre, au cœur de la classe

Être ATSEM, c'est former un véritable binôme avec l'enseignante, mais c'est aussi s'inscrire dans une dynamique collective plus large. « Toute la journée doit être agréable pour l'enfant, de la garderie du matin à la cantine, jusqu'à ce qu'il retourne chez lui. Il faut un climat de confiance et aucune tension dans l'équipe encadrante. Les enfants ressentent tout. »

Le métier demande de la patience, de la bienveillance, de la vigilance constante, et une énergie de tous les instants. Présente de 7h à 17h30, l'ATSEM accompagne les enfants dans chaque moment clé : l'accueil, les activités, les apprentissages, les repas, les petits chagrins, les grandes victoires.

« C'est, pour moi, le plus beau métier

du monde ! » affirme Valérie sans hésitation. Elle ajoute avec une pointe de regret : « Notre poste n'est pas assez connu. On remercie souvent la maîtresse, mais on nous oublie parfois, alors que nous faisons partie intégrante de la classe. »

Une transition tout en douceur

Fidèle à son sens des responsabilités, Valérie a préparé son départ avec soin « Je les ai rassemblés autour de moi et je leur ai expliqué que j'étais désormais une mamie, que je devais m'occuper de ma petite-fille. Je leur ai montré sa photo. » Les enfants ont écouté, compris à leur manière, et à la fin, lui ont souhaité une joyeuse retraite avec leur spontanéité habituelle.

Ils ont également rencontré leur nouvelle ATSEM avant son départ, afin que la transition se fasse en douceur. Une manière, encore une fois, de placer l'intérêt des enfants au cœur de tout.



25 ans de contes et de chansons

Il était une fois, dans une ville où les livres dormaient sagement sur leurs étagères, un petit groupe de femmes qui décidèrent de leur donner une voix. Une voix pour réveiller l'imaginaire, pour tendre la main aux enfants, pour inviter petits et grands à pousser la porte de la bibliothèque municipale de Maule.

Nous allons vous raconter leur histoire des aventures, des rencontres et des transmissions. Une histoire commencée il y a 25 ans.

Le début de l'aventure

Tout débute en 2002. À cette époque, Micheline Merscher, Maryline Ryback et Frédérique Bouzard lancent un projet baptisé : « Biblio animation ». Leur idée est simple et ambitieuse à la fois : faire connaître la bibliothèque municipale et donner aux enfants le goût de la lecture. Pour cela, elles rassemblent une équipe de conteuses bénévoles, prêtes à semer des histoires dans les écoles, au Centre de loisirs, au sein de la bibliothèque et dans les cœurs. L'équipe redonne vie au conte de la Saint-Nicolas lors des festivités de décembre.

Et l'aventure continue

Petit à petit, le groupe baptisé alors « Il était une fois... » prenait ses lettres de noblesse ! Les histoires s'accompagnaient aussi d'images et de découvertes. Des expositions viennent compléter les thèmes abordés : le Moyen Âge, le cirque, les enfants du monde, l'eau, afin d'enrichir encore davantage les activités scolaires du primaire et

du collège. Autant de voyages imaginaires organisés en partenariat avec des talents artistiques locaux, toujours avec le même désir : éveiller la curiosité littéraire et culturelle.

Captiver son auditoire

En 2007, une nouvelle page s'écrit avec le groupe de Jeanne, Monique, Catherine et Alain à la guitare qui rejoignent Micheline et partent conter en chantant. Les histoires se font alors plus vivantes encore. Fini le livre posé sur les genoux : place aux contes à voix haute, au jeu, au mouvement, à la musique. Au-delà du simple récit, les contes deviennent de véritables scènes théâtrales animées par des chants partagés en chœur avec les enfants.

Un héritage à cultiver

Aujourd'hui pourtant, comme dans tous les contes, vient le moment de refermer doucement le livre. Il est temps de dire au revoir et surtout merci à Micheline, Jeanne, Monique, Catherine et Alain.

Cet héritage est à cultiver pour faire perdurer cet élan culturel. Les lectures à voix haute continueront à la bibliothèque car les histoires, ne s'éteignent jamais.

EN 2 MOTS

ENTREPRISE

TPAM
78

Terrassement et travaux publics à Maule

TPAM 78, basée à Maule, est spécialisée dans le terrassement, les travaux publics, l'assainissement, les voiries et travaux divers. Ils interviennent pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

« Notre équipe de quatre personnes accompagne chaque projet avec sérieux et réactivité : création ou réfection de voiries, réseaux secs et humides, tranchées, nivellement, aménagements extérieurs, mise aux normes et interventions techniques urgentes. Nous garantissons des prestations fiables, conformes aux réglementations, avec un suivi rigoureux et un dialogue constant, assurant qualité et sécurité sur tous nos chantiers. »

Contact : 06 99 27 97 95
dp.tpam78@gmail.com

Journée internationale des droits des femmes



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), notre dossier met en lumière des initiatives locales qui interrogent, sensibilisent et célèbrent l'engagement en faveur de l'égalité.

Théâtre, cinéma, rencontres et actions de terrain offrent autant de perspectives pour réfléchir aux enjeux encore trop présents dans notre société : lutte contre les violences et discriminations, reconnaissance des droits.

Une nouvelle session de « Prenons le temps d'en parler » aura lieu le vendredi 10 avril à 19h dans la salle d'Exposition de l'Espace culturel Marcel Tréboit. Chloé Thibaud, autrice et journaliste indépendante, y présentera son dernier ouvrage, *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*.

La bibliothèque municipale mettra en avant des auteurs engagés dans la pensée féminine.

La pièce *Femmes en colère*, présentée par Les Mascarilles, et le film *La Maison des femmes*, programmé au cinéma Les 2 Scènes, illustreront, chacun à leur manière, la force de la parole, du témoignage et de l'action collective.

Ces projets invitent le public à se questionner, à partager et à s'impliquer, tout en soulignant l'importance de soutenir et de valoriser les acteurs locaux qui œuvrent pour défendre les droits des femmes.

À travers ce dossier, c'est un panorama vivant et engagé des initiatives mauloises que nous vous proposons de découvrir.

Prenons le temps d'en parler, nouvelle rencontre en avril !

« Prenons le temps d'en parler » propose des rencontres avec des intervenants spécialisés pour échanger sur des thématiques essentielles, parfois encore tabou. Ces rendez-vous permettent d'aborder des sujets de société avec recul et réflexion, dans un cadre respectueux et ouvert à toutes et tous.

Nous vous invitons à une nouvelle session de « Prenons le temps d'en parler » le 10 avril, dans la salle d'exposition de l'Espace culturel Marcel Tréboit (24 rue Quincampoix). Nous accueillerons Chloé Thibaud, autrice et journaliste, qui présentera son nouvel ouvrage *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*. Cette rencontre sera l'occasion d'une lecture critique des discours et représentations qui nourrissent la peur sociale et symbolique des femmes, en montrant qu'elle n'est ni naturelle ni inévitable, mais construite. Inscription : contact.mairie@maule.fr

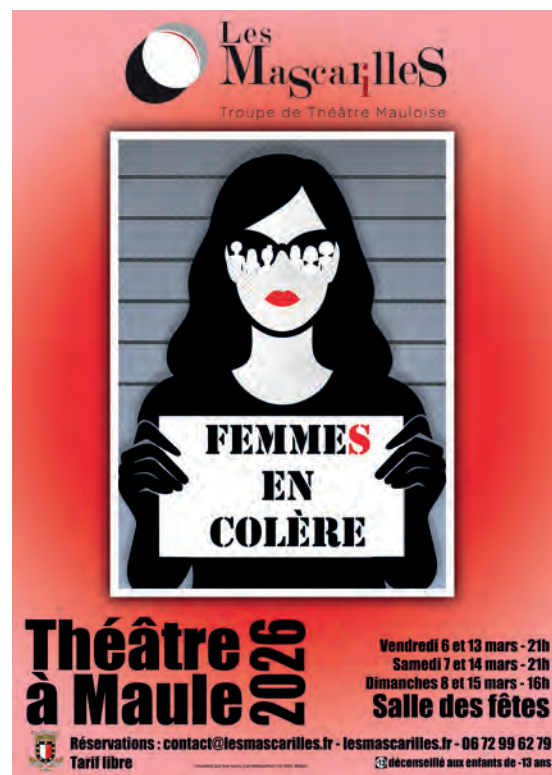
Par ailleurs, la commune poursuit ses actions de prévention et de sensibilisation autour des violences intrafamiliales. Parmi les initiatives mises en place, des violentomètres

sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie. Présenté sous forme graduée, cet outil propose 23 exemples de comportements pouvant apparaître dans une relation : en vert, les situations considérées comme saines ; en jaune et orange, des signaux de vigilance ; en rouge, des situations potentiellement dangereuses. Plusieurs exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Nous vous rappelons également les numéros d'écoute et de soutien :

- 3919 – Violences Femmes
- Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) : 0800059595





Femmes en colère : et vous, quel verdict auriez-vous rendu ?

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'association mauloise Les Mascarilles propose en mars une pièce forte et percutante : *Femmes en colère*. Un spectacle engagé qui interroge, bouscule et invite à la réflexion collective.

La genèse de *Femmes en colère* est née d'un coup de cœur artistique, mais aussi d'une envie profonde d'aborder un sujet de société encore trop souvent tabou. La pièce met en scène le procès d'une femme victime de viol, jugée pour s'être vengée de ses agresseurs. L'action se déroule au moment du jugement, plaçant le public au cœur de l'audience. Les spectateurs deviennent ainsi des observateurs impliqués, presque jurés, confrontés aux dilemmes moraux soulevés par l'affaire.

Construite comme un véritable suspense judiciaire, la pièce questionne frontalement la notion de consentement. Attention toutefois : par la dureté du thème abordé, le spectacle peut heurter la sensibilité, notamment des plus jeunes, et est déconseillé aux moins de 13 ans.

Une œuvre qui rassemble et bouscule

Il s'agit de la deuxième pièce des Mascarilles engagée sur le sujet des femmes, après *Et pendant ce temps, Simone veille*, jouée pendant deux ans. Pour l'occasion, la troupe a de nouveau mobilisé le réseau des droits des femmes et de lutte contre les violences intrafamiliales. La troupe se réjouit de pouvoir présenter sa pièce lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Si le projet n'a pas fait l'unanimité au départ – tant les questions soulevées sont complexes – l'émotion, le débat et l'écho avec l'actualité ont finalement rassemblé les comédiens autour de ce spectacle ambitieux, porté par une distribution de dix personnages.

À la sortie, le public peut s'attendre à une expérience marquante et clivante. *Femmes en colère* ne laisse personne indifférent. Le déchirement du jury sur scène résonne avec celui du spectateur, invité à se demander : quelle décision aurais-je prise, moi, à leur place ?

Rendez-vous à la salle des fêtes :

- Vendredis 6 et 13 mars - 21h
- Samedis 7 et 14 mars - 21h
- Dimanches 8 et 15 mars - 16h

Infos et réservation : 06.72.99.62.79
ou contact@lesmascarilles.fr

La maison des femmes à l'affiche au cinéma Les 2 Scènes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le cinéma intercommunal Les 2 Scènes vous invite à découvrir *La Maison des femmes*, un drame social inspirant porté par la talentueuse Karin Viard.

Ce film plonge le spectateur dans l'univers d'un lieu unique à Saint-Denis, fondé en 2016 par la médecin Ghada Hatem qui a consacré sa carrière à accueillir et accompagner les femmes victimes de violences.

La Maison des femmes n'est pas seulement un centre de soin : c'est un espace d'écoute, de soutien et de reconstruction. Chaque membre de l'équipe — Diane, Manon, Inès, Awa et leurs collègues — œuvre avec humanité et énergie pour aider les femmes à retrouver confiance en elles, à surmonter leurs traumatismes et à se reconstruire dans un environnement bienveillant. Le film met en lumière la richesse de ce lieu, fait de solidarité, d'engagement, mais aussi de moments de tendresse et d'humour qui témoignent de la

complexité et de la force des relations humaines.

C'est en découvrant ce lieu singulier que la réalisatrice Mélisa Godet a trouvé l'inspiration pour son projet. Séduite par la mission et la singularité de la Maison des femmes, elle choisit d'en faire une fiction réaliste et touchante, mêlant drame et légèreté, pour rendre hommage au courage des femmes et à l'engagement quotidien des équipes qui les soutiennent.

La projection de ce film à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes constitue un moment de sensibilisation et de réflexion. Elle permet de rappeler l'importance des structures d'accompagnement pour les victimes de violences et de mettre

en lumière le rôle essentiel des initiatives locales qui œuvrent pour l'égalité et la protection des droits des femmes.

Une séance à ne pas manquer qui invite à la discussion et à l'empathie.

“Poignant, au casting exceptionnel, «La maison des femmes» se révèle aussi d'utilité publique ! À ne pas manquer !”

Xavier Hayard
Directeur du cinéma





Rénovation du terrain multisport du Radet

La commune engage une rénovation complète du terrain multisports situé chemin du Radet. D'une superficie d'environ 1 200 m², cet espace sportif de plein air, accessible à tous tout au long de l'année, comprend quatre paniers de basket, un terrain de handball ainsi que des zones dédiées au saut en longueur.

Les travaux prévoient la réfection intégrale du revêtement, la dépose et repose des deux buts de handball, ainsi que la suppression d'une fosse de saut en longueur et des plots béton situés à proximité de l'aire de jeux. Les deux autres fosses seront remises en état (désherbage, remise à niveau du sable et dégagement des bordures).

Un nouveau tracé sera réalisé pour accueillir quatre terrains de basket 3x3 conformes aux normes FIBA, un terrain de handball et six couloirs de

saut en longueur. Des équipements complémentaires seront installés : quatre bancs, deux corbeilles, un panneau d'information. Les panneaux de basket seront remplacés et une allée PMR sera créée pour desservir le terrain multisport.

Le chantier débutera le 2 mars pour une durée d'environ trois semaines. Son coût s'élève à 96 275,43€ HT, avec le soutien financier de la Région Île-de-France à hauteur de 21 769,50€.

EN 2 MOTS

GESTION DES RISQUES



Un PCS prêt à agir : la commune renforce sa réponse aux crises

La commune a mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un document clé pour faire face aux situations d'urgence. Cette nouvelle version a été conçue avec une priorité : l'efficacité sur le terrain. Plus clair, plus concret, le PCS précise l'organisation des équipes, les rôles de chacun, les circuits d'alerte et les moyens mobilisables afin de permettre une réaction rapide en cas d'événement majeur.

Un accent particulier a été mis sur le risque inondation, l'un des plus importants pour la commune. La surveillance de la Mauldre, les seuils d'alerte, la fermeture progressive des secteurs sensibles et l'information à la population ont été détaillés pour gagner en réactivité. Les procédures d'évacuation, les lieux d'accueil et la prise en charge des personnes vulnérables sont également mieux structurés.

Ce PCS actualisé est un véritable guide d'action. Il permet de mieux protéger les habitants, de coordonner les interventions et de limiter les conséquences des crises, tout en assurant une organisation communale solide et opérationnelle.

Ce document est disponible sur notre site internet ou en scannant le QR Code suivant.



Neige, nids-de-poule et voirie : les équipes au cœur de l'action

L'entretien de la voirie communale est un travail constant, essentiel pour garantir la sécurité et le confort des habitants. Les dégradations des routes, qu'il s'agisse de fissures, d'affaissements ou de nids-de-poule, résultent de nombreux facteurs, comme le gel et le dégel, le trafic, les intempéries.

La remise en état de la voirie représente un coût extrêmement important pour la collectivité : la dernière campagne de réparation des nids-de-poule a coûté 32 000€. Selon la nature et l'ampleur des dégradations, certaines interventions peuvent être réalisées directement par les agents des services techniques communaux. D'autres travaux plus complexes ou nécessitant des moyens spécifiques sont confiés à des entreprises spécialisées.

Pour optimiser les coûts et assurer une meilleure efficacité, les réparations sont généralement regroupées au sein de campagnes de restauration de la voirie. Ces campagnes sont planifiées en fonction de l'urgence, des contraintes techniques et des conditions météorologiques, ce qui peut parfois générer des délais d'intervention, mais garantit des réparations durables.

Un exemple concret : la neige et le verglas

Lors de l'épisode neigeux du début janvier, les équipes techniques ont été pleinement mobilisées. Dès les premières heures, elles sont intervenues pour dégager et saler les routes communales. Plus de 10 tonnes de sel ont été répandues pour limiter les risques liés au verglas et maintenir la circulation.

Cette mobilisation rapide illustre bien la réactivité des services techniques face aux situations urgentes et leur engagement pour la sécurité des habitants. Les réparations de la voirie qui suivent ces intempéries sont ensuite intégrées dans les campagnes planifiées, selon leur nature et leur urgence.

EN 2 MOTS

TRAVAUX



Travaux chemin de Richemont

Comme annoncé dans de précédents Maule Contacts, la Communauté de communes Gally Mauldre (CCGM) a lancé l'aménagement d'un chaudiou sur le chemin de Richemont, reliant Mareil-sur-Mauldre à Maule. Ce dispositif, qui combine une voie centrale partagée et des espaces sécurisés pour les vélos et piétons, vise à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic tout en favorisant les mobilités douces.

Conformément au planning prévisionnel, le chantier d'enfouissement des réseaux (électricité, télécommunications et éclairage public) s'est achevé fin février, avec la dépose des supports en bois et béton. Les travaux de rénovation complète de la voirie, portés par la CCGM, ont débuté le 23 février et devraient durer six mois, selon le planning suivant :

- 23 février à mai : travaux sur la commune de Maule (démarrage devant le collège)
- De juin à août : travaux sur la commune de Mareil-sur-Mauldre

L'objectif est de réaliser la réouverture de cet axe pour la rentrée scolaire 2026.

Déneigement par nos services techniques



Réparation de la chaussée par une entreprise extérieure



Musée Victor Aubert

L'objet du mois :



Inventaire n°2012.0.310

Carrelage provenant du château de Panmure (Écosse)

Cet objet peut paraître insolite dans les collections du musée. Il a cependant un lien avec l'histoire de Maule.

En 1066, l'un des fils du seigneur de Maule a suivi Guillaume le Conquérant dans sa conquête de l'Angleterre. Certains de ses descendants

se sont installés en Écosse où le roi David leur donna des terres. Le château de Panmure, aujourd'hui disparu (territoire de Carnoustie), fut l'une de leurs demeures. Le carrelage représente une partie des armoiries de Georges Maule, 3^{ème} comte de Panmure (1686).



Horaires d'ouverture

Le musée est ouvert de 14h30 à 17h30 les mercredis et les premiers samedis et dimanches du mois. À partir d'avril, il sera ouvert jusqu'à 18h.

L'animation du musée est assurée par les bénévoles de l'Acime. Entrée libre et gratuite.

Sur rendez-vous pour les groupes. La visite peut être complétée par celle de l'église. Venez-y en famille !



Site du Musée

EN 2 MOTS

ACIME



Promenade printanière

En octobre 1720, les Maulois sont intrigués par la présence de deux étrangers. Ce sont deux seigneurs écossais. L'un d'eux s'appelle James Maule, comte de Panmure. Il est à la recherche du berceau de sa famille. Une lointaine histoire...

Nous suivrons leur parcours, découvrant Maule de cette époque, il y a un peu plus de 300 ans. Les membres du jumelage évoqueront la ville écossaise d'où étaient originaires ces deux personnages.

Rendez-vous le **dimanche 29 mars à 15h** sur le parvis de la mairie.

Promenade ouverte à tous.
Info : 06 72 32 03 34

ERRATUM

La rue représentée sur la carte postale publiée dans le Maule Contacts de janvier-février 2026 n'est pas la rue Maurice Berteaux mais bien la rue des Maréchaux.



Une femme d'affaires, Mademoiselle de Logivière (1694-1770)

En écho à la Journée internationale des droits des femmes et aux enjeux qu'elle soulève, ce numéro du Maule Contacts s'intéresse aux questions de société liées à la condition des femmes. Dans cette perspective, notre page Histoire revient sur le parcours remarquable de Catherine Marthe de Logivière, femme d'affaires et figure incontournable de Maule au XVIII^{ème} siècle, qui sut conjuguer autorité, engagement et sens du bien commun.

La présence à Maule de Catherine Marthe de Logivière pendant près d'un demi-siècle la rend incontournable. Considérée comme la dernière marquise de Maule, les Maulois de son temps avaient beaucoup d'estime pour elle.

Elle est issue d'une grande famille de fondeurs à Toulon, puis à Rancogne en Angoumois. Après la mort de son père, de son oncle et la disparition de son frère aîné en 1720, c'est elle qui assume la responsabilité d'une grande entreprise associée très rapidement au pouvoir royal.

Après la mort de son frère, René Guillaume, Catherine Marthe hérite du

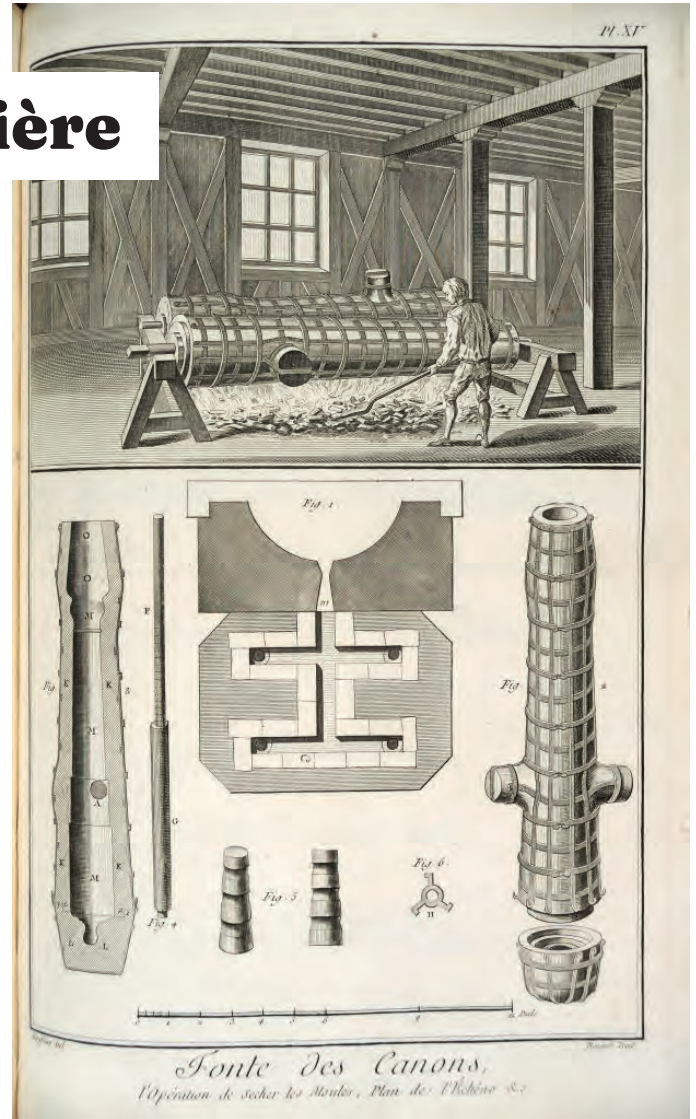
domaine de Maule, sinon du titre de marquise. Partageant son temps entre son hôtel, rue Saint-Honoré à Paris, et le château de Maule*, elle mène double vie.

À Rancogne, les forges avec quatre hauts fourneaux travaillent pour l'arsenal de Rochefort, livrant canons, bombes et mortiers en soutien à la flotte royale. Cette activité lucrative restait cependant sans danger de dérogation pour la famille.

À Maule et à Paris, elle gère les affaires de la seigneurie en compagnie de Léonard Debast, son fidèle homme de confiance.

Maule est une ville bien sale. Et de plus, comment réagir devant tous les désordres signalés ? Les Maulois se disputent dans les cabarets, trichent sur les mesures au marché, chapardent et perturbent les offices dans l'église. Les plaintes sont nombreuses.

La marquise se bat aussi pour la route de Saint-Nom qui mène à Versailles et sa dégradation au niveau de la ville : une route indispensable pour les voyages et le commerce des blés, des avoines, des porcs, des vaches et des volailles. De multiples fois, elle tente, par de nombreux mémoires, d'obtenir le soutien du comte de Maurepas, secrétaire d'Etat de Louis XV, et



Fonte des canons

de Trudaine, responsable des Ponts et Chaussées et des routes. Et même, elle avance des fonds. Ajoutons qu'en 1766, elle offre aux Maulois l'espace du cimetière Saint-Jacques où elle sera d'ailleurs inhumée en 1770 sous le porche de la chapelle du même nom. Après son décès, sans doute en témoignage de reconnaissance pour ses actions, le chœur de l'église sera décoré de ses litres funéraires, ses armoiries sur bandeau noir.

Et, dernier hommage, une rue de notre ville, récemment créée, porte son nom : l'avenue de la Marquise de Logivière.

**Château disparu, proche des anciens communs d'un château non construit qu'on appelle aujourd'hui château d'Agnou*

Sources Revues de l'ACIME N°s 36, 39 et 40

Litre funéraire dans le chœur
de l'église



Goûters chill



Goûter et jeux à la bibliothèque

La bibliothèque poursuit son engagement en faveur du jeune public en proposant des animations conviviales et enrichissantes.

À l'occasion de la première semaine des vacances de février, la bibliothèque a accueilli un atelier ludique à destination des jeunes à partir de 12 ans. Au programme : un jeu de cartes et des jeux à partager ensemble, imaginés comme des outils pour aider les participants à calmer les pensées négatives et à les transformer en pensées plus positives.

À travers le jeu et l'échange, les adolescents ont découvert de petites astuces simples pour mieux gérer leurs inquiétudes, leur stress ou leurs émotions du quotidien.

Cet atelier, variante des « goûters philo », s'inscrit dans un esprit proche : réfléchir ensemble, s'exprimer librement et apprendre à mieux se connaître, dans une ambiance bienveillante et détendue.

Une belle occasion de découvrir une activité originale, de passer un moment collectif et de repartir avec des clés utiles pour la vie de tous les jours.

Les coups de cœur de Céline

Responsable de la bibliothèque

ADULTES



La forêt de flammes et d'ombres de A. Mizubayashi

Tokyo, 1944, un homme est envoyé au front et en revient abîmé. Il est artiste, il pense que tout est perdu mais l'amour apaisera peut-être sa peur.. Un récit où l'art prend la grande place face aux ravages des nationalismes et de la guerre.

ENFANTS



Les gens sont beaux de B. Beaulieu

Où comment nos petites ou grandes imperfections racontent notre histoire et devraient n'autoriser personne à nous juger !

Une histoire lue avec les classes et qui fut très appréciée. Parlez à vos enfants de Yaya, Papou et sa cicatrice sur la joue et vous verrez ce qu'ils vous raconteront à leur tour !

Horaires d'ouverture

Céline Rallon et les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

- Lundi : 14h30-17h
- Mercredi : 10h30-12h30 et 14h30-17h
- Samedi : 10h30-12h et 14h30-17h

Adresse : 24 rue Quincampoix

Tarif annuel : 15€ pour les Maulois, 20€ pour les extra-muros

☎ 06 63 56 18 94

Cinéma Les 2 Scènes

Votre cinéma intercommunal



Réfléchir à travers le cinéma

Au printemps, votre cinéma vous invite à deux rendez-vous engagés et inspirants.

Dimanche 15 mars à 14h, découvrez en avant-première le film **Compostelle** : « Adam, un adolescent en rupture, et Fred ne se connaissent pas. Pourtant, grâce à une association, ils entreprennent ensemble le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle cherche à apaiser son passé, il tente de canaliser sa colère et son sentiment d'abandon. Au fil des kilomètres, entre affrontements et instants suspendus, un lien fragile se tisse. Face aux épreuves du chemin, chacun découvre en lui une force insoupçonnée. »

La séance est organisée en partenariat avec le Rotary Club, au profit de la recherche sur le cerveau. Tarif unique : 15 €. Réservations : 06 24 47 62 77.

Mercredi 1^{er} avril à 10h, place au ciné-débat avec **Laisse pas ton corps au vestiaire**, organisé par l'USEP 78, association œuvrant en faveur de la pratique du sport à l'école. Ce documentaire invite à

comprendre comment les discriminations entre filles et garçons se construisent dès le plus jeune âge à travers le corps, et montre en quoi le sport peut devenir un levier d'émancipation, révélant le potentiel de chacun et contribuant à réduire les inégalités. Il rend également hommage au métier d'enseignant d'EPS.

Deux séances pour réfléchir, s'émouvoir et partager.

Cinéma intercommunal

Place Henri Dunant

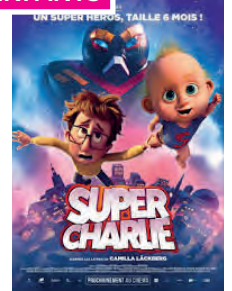
01 34 74 96 29

cinema@maule.fr

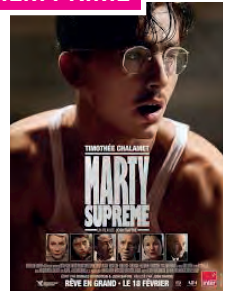
Cinéma Les 2 Scènes à Maule

À l'affiche

ENFANTS



FILM PRIMÉ



FILM FRANÇAIS



FILM VOSTFR



Scannez-moi pour obtenir la programmation complète

Agenda



Événement organisé par la mairie
ou en partenariat

Élections municipales les 15 et 22 mars

Samedi 7 mars



Journée écossaise

Le comité de jumelage vous invite à une journée écossaise à la salle polyvalente d'Aulnay-sur-Mauldre. Au programme :

- 15h-17h : diffusion du match Écosse-France sur grand écran.
- 20h : soirée danses écossaises animée par le Heather Group.
- 21h30 : desserts à partager, apportés par les convives, et boissons au bar.
- 22h : danses écossaises et contemporaines.

Entrée gratuite, sur inscription auprès de Michel Contet (06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr).



Mardi 17 mars



Loto du CCAS

Les élèves du Campus et le CCAS invitent les aînés de plus de 65 ans à leur loto. Nombreux lots à gagner ! Rendez-vous au Campus le Buat de 14h30 à 17h. Inscription auprès du CCAS au 01 82 86 01 71.

Samedi 21 mars



Gala de danse du CMDAS

Le Club Maulois de Danse Artistique et Sportive a le plaisir de vous convier à son 33^{ème} Gala, qui se tiendra à partir de 20h30 à la salle des fêtes. Au programme : un show de danse sportive présenté par Natalia Shadowska et Florian Baudoux, et une soirée dansante animée par Dany Salmon et son orchestre. Réservations :

- Raymonde Corbeau (raymonde.corbeau@wanadoo.fr)
- Patrice Nivollet (patrice.nivollet@orange.fr ou 06 03 41 60 27).

Dim. 22 mars et 26 avril



Rétro Mauloises

Retrouvez les voitures anciennes sur le parking de la salle des fêtes les 22 mars et 26 avril.

Ven. 10 et sam. 11 avril



Everysing fête ses 20 ans !

Everysing vous invite à célébrer ses 20 ans les 10 et 11 avril à 20h à la salle des fêtes. Au programme : concert live et soirée dansante. Boissons sur place, snacking sur réservation. 15€ la place, en vente chez L'œuvre du Temps ou en scannant le QR Code suivant. Infos : 06 16 23 47 21.



Samedi 11 avril



Concert de musique de chambre

L'école de musique vous propose un concert « Voyage scandinave » à l'église Saint Nicolas. Rendez-vous le samedi 11 avril à 20h. Entrée libre.

M Jeudi 30 avril



Pâques fait son bal des aînés

L'heure du printemps a sonné ! N'est pas le temps d'aller danser ?
Chaussez vos plus beaux souliers,
Et sur un air des plus enjoués,
Faites valser votre partenaire préféré !
Rendez-vous à la salle des fêtes de 14h30-17h.
Inscription auprès du CCAS au 01 82 86 01 71.

Dimanche 17 mai



Mai à vélo

Après le succès national de « Mai à vélo 2025 », qui vous avait permis de découvrir les chapelles autour de Maule, les Cyclo Touristes de la Mauldre vous proposent cette année une visite commentée des lavoirs environnants. Rendez-vous le dimanche 17 mai à 9h30 sur la place Henri Dunant (devant la maison médicale).

Samedi 23 mai



Rock'n Beer

Le traditionnel concert live organisé par l'ABAM est de retour ! Rendez-vous le samedi 23 mai à partir de 19h à la salle des fêtes.

Bières artisanales La Mauoise et restauration sur place.

École de musique



Sessions de musique irlandaise

L'école de musique vous propose des sessions de musique irlandaise les samedis après-midi.
Vous pratiquez le violon, la flûte, tin Whistle, accordéon, guitare et harpe ? Venez nous rejoindre ! Ambiance conviviale assurée.
Infos : musiquemaule@yahoo.fr ou 06 58 10 22 12

L'asso des commerçants

Jeu des vitrines de Pâques

28 mars au 5 avril



Il faudra comptabiliser les œufs qui seront dans les vitrines des boutiques participantes.

À gagner : 4 places de cinéma !
Résultat du concours sous 15jours.

Soutenir nos commerçants adhérents

Un acte simple, gratuit... et tellement essentiel pour nous !

SOUTENIR NOS COMMERÇANTS ADHÉRENTS*	
Reçu N° 78580	
DESCRIPTION	TARIF
LIKER LEURS PAGES	0 €
SUIVRE LEURS PAGES	0 €
COMMENTER LEURS POSTS	0 €
PARTAGER LEURS TRAVAUX	0 €
INVITER DES AMIS À DÉCOUVRIR LEURS TRAVAUX	0 €
TOTAL	0 €

- Agence Mondélios
- Au Boucher du Coin
- Aux Quatre Saisons
- Colette
- DaDa Galerie
- Étoiles & Cie
- Fleurs en Scène
- Fromagerie Didière
- Les Lunettes de Sacha
- Le Rêve d'Auré
- L'Œuvre du Temps
- Louise de Toi
- Maison Votrubia
- Maule Optique
- Ma Vieille Bouteille
- Mc Immo
- Pharmacie de la Place
- Pharmacie de Maule
- Shiva

Vous êtes 132 followers sur la **page Instagram de l'Association des Commerçants**. Merci à vous pour votre soutien !
Rejoignez-nous pour être informés de notre actualité.



Votre mairie

Ouverture

Lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h
01 30 90 49 00
contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales : 01 30 90 49 18
Urbanisme : 01 30 90 49 09
Scolaire : 01 30 90 41 60
Guichet unique : 01 30 90 49 03
Communication : 01 30 90 49 12
01 30 90 49 17
Services techniques : 01 30 90 49 06
01 30 90 41 64

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

1, allée de Carnoutie à Maule
01 82 86 01 71
ccas@maule.fr
Ouverture :

- lundi : 9h-12h,
 - mardi : 9h-12h et 14h-17h
 - jeudi : 9h-12h
- Sur rendez-vous :
- mercredi : 14h-17h
 - vendredi : 14h-17h

La crèche familiale

1, allée de Carnoustie à Maule
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
01 82 86 01 73 ou creche@maule.fr

Marché hebdomadaire



Rendez-vous tous les samedis de 8h à 13h sur la Place du Général de Gaulle. Plus de 20 commerçants ambulants vous y attendent.

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Pharmacie de garde :
monpharmacien-idf.fr
Centre anti-poison :
01 40 05 48 48
Pompiers : 18
Police secours : 17
Police municipale : 06 07 66 45 67
ou 06 75 89 90 89
Violence faites aux femmes : 39 19
Enfance en danger : 119

Consultations juridiques

Des permanences juridiques gratuites sont assurées en mairie le 3^{ème} samedi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre 2025.
Sur rendez-vous :
contact.mairie@maule.fr ou
01.30.90.49.00

LE CARNET

Naissances

Axel Demaldent, né le 8 décembre 2025
Myriem Lassoued, née le 13 janvier 2026
Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages

Christophe Thépaut et Sylvie Le Franc, le 17 janvier 2026
Tom Bernier et Déborah Hansen, le 24 janvier 2026
Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès

Jacqueline Patacchini veuve Oliverio, le 4 décembre 2025 à l'âge de 89 ans.
Daniel Pérez-Martos, le 3 décembre 2025 à l'âge de 77 ans.
Sicilia Sgaraglino veuve Orofino, le 12 décembre 2025 à l'âge de 90 ans.
Ludovic Dromer, le 21 décembre 2025 à l'âge de 58 ans.
Paulette Guyonnet veuve Cotard, le 2 janvier 2026 à l'âge de 91 ans.
Lucienne Massu, le 3 janvier 2026 à l'âge de 89 ans.
Nicole Tireau, le 6 janvier 2026 à l'âge de 83 ans.
Le conseil municipal adresse ses condoléances aux proches.

Dire ce qui est...

Après six années passées au Conseil Municipal, le constat est sans appel : aucun bilan positif. Nous sommes conscients que la conjoncture est difficile, mais aujourd'hui, où sont les promesses faites en début du mandat ?

Nos finances sont loin d'être saines. La maison médicale qui nous avait été présentée comme un atout majeur est mal gérée : plusieurs médecins sont déjà partis, un autre s'en va à la fin du mois, le docteur Bivas, et le docteur Hermouet va nous quitter fin 2026. Aucun nouveau praticien ne s'est installé dans la commune depuis six ans. À ce rythme, la situation devient très critique.

Pour tenter d'équilibrer le budget, la municipalité accepte des bâtiments d'habitation en zones inondables, au mépris du bon sens et de la sécurité des habitants. Les trottoirs et

les rues se dégradent. La mairie nous parle de "circulation douce" alors même que les infrastructures de base ne sont plus entretenues. Sans parler des autres équipements publics.

Plus grave encore, cette gouvernance apparaît totalement hors des réalités quand il s'agit de prévention et de la protection des habitants, notamment en matière de qualité de l'air et de l'eau. Les priorités environnementales et sanitaires qui devraient être au cœur de l'action municipale ont été reléguées au second plan.

Pour nous, le bilan est donc très loin d'être positif. Nous voyons une équipe à bout de souffle, déconnectée des réalités quotidiennes et des véritables enjeux pour l'avenir de notre commune.



Avoir la lucidité de percevoir ce qui est juste

La volonté de le choisir

Et la force de le défendre en toutes circonstances

"Ce que je sais m'oblige"

Aline Read

Liste Santé Environnement

A la mémoire de Stéphane, 2^{ème} de notre liste

Aline Read
Conseillère Municipale,
Liste Santé Environnement

Que faire et qui contacter en cas d'arbre tombé ?

Après un épisode de tempête, la chute d'arbres peut entraîner des risques pour la sécurité des personnes, la circulation et les réseaux. Les modalités d'intervention varient selon la situation.

Lorsqu'un arbre est tombé sur une ligne électrique, il est impératif de ne jamais intervenir soi-même. Seul le gestionnaire du réseau public, Enedis, est habilité à agir à proximité des installations électriques afin d'éviter tout risque d'électrocution, conformément à la réglementation en vigueur.

Si l'arbre se situe sur une parcelle privée, sa gestion relève exclusivement de la responsabilité du propriétaire. L'entretien, la sécurisation et l'enlèvement des arbres implantés sur un terrain privé doivent être assurés par celui-ci, y compris après des intempéries. Les services municipaux ne sont donc pas autorisés à intervenir sur des arbres privés, même lorsque leurs conséquences affectent le domaine public.

Lorsque l'arbre gêne ou bloque la voie publique, la Ville peut intervenir pour sécuriser l'espace (balisage, déviation, mise en sécurité). Le dégagement complet dépend ensuite du contexte (réseau, propriété privée ou domaine public).

Questions à votre équipe municipale

À partir de quelle date pourra-t-on ressortir notre bac à déchets verts ?

À partir du 30 mars 2026, vos déchets verts seront à nouveau collectés tous les lundis après-midi.

Attention, lors de la période estivale, la collecte aura lieu tous les 15 jours, soit les 13 et 27 juillet, et les 10 et 24 août.

J'ai des idées pour ma commune. Comment les mettre en place ?

C'est possible grâce au dispositif « Initiative citoyenne ».

Depuis 2022, la Ville de Maule consacre chaque année au moins 30 000€ au soutien d'initiatives citoyennes d'intérêt général. De nombreux projets ont déjà vu le jour : installation de machines de fitness, d'un terrain de pétanque ou d'une table de ping-pong, réfection du lavoir, création de jardins partagés, opérations de nettoyage de l'environnement...

Pour proposer votre projet, il suffit de le déposer sous format papier dans la boîte aux lettres de la mairie ou de l'envoyer par mail à contact.mairie@maule.fr

Restons en contact



Site internet : maule.fr



Facebook : Mairie de Maule



Instagram : [maule_yvelines](https://www.instagram.com/maule_yvelines)



Application mobile : Maule
(Android et iOS)



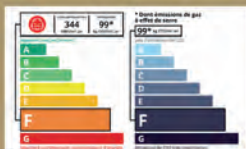
Mail : contact.mairie@maule.fr

Agence familiale depuis plus de 15 ans
installée au centre de Maule

MAC Immobilier Maule

MAULE PROCHE

Maison ancienne 120 m²
Séjour, salon, cuisine indép.
2 chambres, 2 salles d'eau,
Grenier aménageable,
terrain 190 m², garage.



Exclusivité

Plus d'infos
flashez-moi



mac.immo@orange.fr
01 34 75 15 15

17 place Charles de Gaulle 78580 MAULE

biocoop

Du Mantois
magasin bio

FRUITS & LEGUMES
BOUCHERIE Traditionnelle
PAIN à la coupe
FROMAGE à la coupe
VRAC
FRAIS
EPICERIE
BIEN-ETRE

Avec une sélection de
produits locaux bio et en
commerce équitable

Escargot blanc
500g

1,90€
1,33€

Tonic water 75cl

4,25€
3,65€

Biscuit petit déj céréales
miel chocolat 190g

3,50€
2,45€

Boisson céréales
noisette 1L

3,75€
2,83€

Focus sur
les P'tits Prix
du moment*
Mars & Avril**



6 avenue de la Mauldre
78680 EPONE

01 39 29 20 52
contact@biocoopdm.fr

Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 19h30

*Dans la limite des stocks disponibles
**Voir dates en magasin

Pompes funèbres et Marbrerie

Alain Padel

- Depuis 1830 -



Permanences
téléphoniques
7j/7 et 24h/24

Organisation complète
des obsèques
Chambre funéraire
Inhumation
Crémation
Transport de corps
Contrats obsèques
Construction de caveaux
Monuments funéraires

1 bis, rue du Ponceau
78580 MAULE

01 30 90 88 67
06 80 63 66 94



JOB WIN 2026

Le salon de tous les emplois

Mercredi 25 mars

10h/12h30 et 14h/16h

MAULE

Salle des Fêtes - Place Henri Dunant



Faire évoluer votre carrière



Créer votre entreprise



**Trouver un emploi, un stage,
une alternance, un job d'été,
une formation**

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25